

## Éléments de langage 02/10/2023 – version 1

### Recommandations de GDS France pour la gestion des concours

GDS France et son réseau sont des associations d'éleveurs à but non lucratif visant à améliorer la santé et le bien-être des animaux d'élevage.

- Objectifs poursuivis par le réseau des GDS sur le plan sanitaire uniquement :
  - Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) : limiter la diffusion de la maladie le temps que la vaccination soit mise en place par ceux qui le souhaitent afin de réduire l'impact clinique ;
  - Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) : Ralentir la progression de la maladie pour limiter l'impact collectif d'un point de vue sanitaire et donc ralentir le zonage qui s'en suit afin de limiter l'impact commercial qui à son tour entrainerait un impact sanitaire si les animaux étaient bloqués.
- Depuis de nombreuses années, les GDS associées à Races de France font des recommandations sanitaires aux organisateurs de concours de ruminants. Ils s'assurent également que les exigences sanitaires décidées par l'organisateur soient respectées en amont du départ et lors de l'arrivée des animaux sur le lieu du concours ;
- **L'organisateur du concours décide des exigences sanitaires qu'il souhaite exiger pour son concours. Dans le cadre de la FCO et de la MHE, il est responsable du maintien ou non dudit concours ainsi que, dans l'hypothèse de son maintien, d'exiger la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été proposées ;**
- **Par ailleurs**, l'éleveur assume la responsabilité de la participation de ses animaux au rassemblement ;
- Les recommandations qui ont été faites permettent de réduire significativement le risque sanitaire en tenant compte des délais d'application des mesures sans toutefois rendre ce risque négligeable ;
- Les deux maladies étant très proches, les recommandations sont assez similaires mais elles prennent en compte les différences : présence de vaccin pour le sérotype 8 et absence pour la MHE ; délai de mise en application pour les PCR ;
- Ces recommandations seront réactualisées en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et de la connaissance sur ces maladies.

Concernant la MHE (première détection récente), il a été recommandé que les animaux situés dans la zone réglementée ne participent pas à Cournon au vu de la situation épidémiologique et de l'impact clinique qui reste à objectiver.

